



L'Actu en bref

5 septembre 2023



MERCI !
pour votre visite
sur notre stand
au salon de l'agriculture
à Mouchamps



NOUVELLE AIDE BIO 2023



Le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA) a décidé de mettre en place un dispositif d'indemnisation exceptionnel pour aider à résoudre les difficultés les plus urgentes des exploitations agricoles biologiques, suite aux conséquences de l'agression de la Russie contre l'Ukraine.

L'aide est fondée sur la prise en charge d'une partie de la baisse d'Excédent Brut d'Exploitation (EBE).

L'exercice indemnisé est l'exercice comptable du demandeur clôturé entre le 1er juin 2022 et le 31 mai 2023.

Le téléservice PAD est ouvert sur le site FranceAgriMer du 16 août au 20 septembre 2023 à 14h.

Vous retrouverez l'ensemble des informations concernant cette mesure en suivant le lien <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Aides-de-crise/BIO-2023>

- La décision de la Directrice de FranceAgriMer
- une foire aux questions (FAQ)
- l'attestation comptable
- le guide de dépôt du dossier sur le site

INDICE DES FERMAGES 2023

L'indice national des fermages s'établit pour 2023 à 116,46.

La variation de l'indice national des fermages 2023 par rapport à l'année 2022 est de 5,63%.



REPORT DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE



Le Gouvernement a décidé de reporter l'entrée en vigueur du dispositif prévue le 1er juillet 2024 afin de donner le temps nécessaire à la réussite de cette réforme structurante pour l'économie.

La date du report sera définie dans le cadre des travaux d'adoption de la loi de finances pour 2024.

FESTIVAL DE L'ÉLEVAGE | ÉDITION 2023



Nous serons heureux de vous retrouver sur notre stand lors du **Festival de l'élevage et de la gastronomie.**

Rendez-vous à **PARTHENAY**
du **22 au 24 septembre !**

Nous sommes bien sûr à votre disposition pour toute question concernant ces dispositifs.
N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur habituel.

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)